

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 17 Novembre 2016

Le Jeudi 17 Novembre 2016, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 10 Novembre 2016, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame Véronique BLANSTIER** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y SCHANEN, Mme M-A. SCANO, M. J- . PALÉVODY, Mme C. CIERLAK-SINDOU, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, M. H. AREVALO, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Numéro

2016/NOV/113

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. P. ARCE a donné procuration à Mme V. BLANSTIER
M. J-B. CHEVALLIER a donné procuration à Mme V. LETARD
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN
Mme M-P. GLEIZES a donné procuration à Mme M- A. SCANO
M. E. JAECK a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
M. A. CARRAL a donné procuration à Mme M-P. DOSTE
Mme G. BAUX a donné procuration à Mme Cl. GRIET
M. Fr. ESCANDE a donné procuration à M. M. CHARLIER
Mme A. POL a donné procuration à M. Fr. MERELLE
Mme Ch. ARRIGHI a donné procuration Mme L. TACHOIRES

Point de l'ordre du jour

7

OBJET

**INSTALLATION DE PRÉAUX
DANS LES ÉCOLES
ATTRIBUTION D'UNE
RÉSERVE PARLEMENTAIRE**

Exposé des motifs

Afin de finaliser l'opération concernant l'ouverture d'un 5^{ème} groupe scolaire, il a été inscrit au budget primitif 2016 les crédits nécessaires à l'acquisition et l'installation de préaux sur les sites suivants :

- Ecole maternelle Jean Jaurès ;
- Ecole élémentaire Angela Davis.

Le Gouvernement, sur proposition de Monsieur Christophe BORGEL Député de la Haute-Garonne, a inscrit au budget du Ministère de l'intérieur le financement à titre exceptionnel de cette action à hauteur de 12 500 euros.

Afin de soumettre ce dossier pour décision définitive de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, il convient de solliciter l'Etat pour l'attribution de cette subvention.

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 22/11/2016
L'affichage en mairie le : 22/11/2016
La notification le : 22/11/2016

Le Maire
Christophe LUBAC

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Dépenses		Recettes	
1/ Dossier Permis de construire	4 800,00 €	Subvention Réserve parlementaire	12 500,00 €
2/ Fondations	15 840,00 €	Fonds de récupération TVA	15 747,84 €
2/ Travaux et fournitures	80 160,00 €		
- charpente			
- couverture textile			
- évacuation EP			
TOTAL Dépenses TTC	100 800,00 €	TOTAL Recettes TTC	28 247,84 €
Reste à charge de la Commune = 72 552,16 €			

Décision

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Madame GEORGELIN et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat pour l'acquisition et l'installation de préaux dans les groupes scolaires de la commune.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC